

Avis d'appel public à la concurrence

en vue de passer un marché de « VALIDATION DES CACES »

Le présent avis comporte 4 parties :

1. [Généralités](#)
2. [Besoins](#)
3. [Modalités](#)
4. [Informations complémentaires](#)

1. Généralités :

1.1 Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Vesoul AgroCampus-EPLEFPA de Vesoul - 16 rue Belin - Le Grand Montmarin - CS 60363 - 70014 VESOUL Cedex.

Personne responsable du marché :

M. le Directeur de Vesoul AgroCampus-EPLEFPA de Vesoul.

Personne auprès de qui des renseignements peuvent être obtenus :

- d'ordre technique courriel : jeremy.bachmann@educagri.fr
Tél. 03.84.78.12.83
- d'ordre administratif : la Gestionnaire de Vesoul AgroCampus-EPLEFPA de VESOUL
16, rue Belin - Le Grand Montmarin - CS 60363 - 70014 VESOUL Cedex
Tél. 03.84.96.85.09
Fax. 03.84.96.85.30
courriel : blandine.morlon@educagri.fr

1.2 Objet du marché :

Prestation de service de « VALIDATION DES CACES » (voir cahier des charges).



2. Besoins :

2.1 Caractéristiques :

Validation par un organisme testeur certifié CACES R372m de la partie des formations assurées par nos formateurs

2.2 Montant estimatif :

7 300 € TTC.

2.3 Nombre de lots :

Un

2.4 Intitulé et descriptif des lots :

Se référer au Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières et son annexe.

2.5 Date prévisionnelle de début du marché :

Le 26 mars 2018

2.6 Durée du marché :

1 an

2.7 Pièces jointes :

Cahier des Clauses Administratives générales et Particulières, cahier des clauses techniques particulières, Etat annuel des certificats reçus, acte d'engagement



3. Modalités :

3.1 Modalités de participation :

Le candidat enverra par courrier son offre de prix ainsi que tout justificatif de sa certification en tant qu'organisme testeur CACES R372m **et de l'intervenant.**

Le candidat se référera à l'article 3 du Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières pour présenter son offre.

3.2 Critères de sélection des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

- **PRIX**
- **Conformité au cahier des charges**
- **délais d'intervention**

3.3 Conditions d'exécution du marché :

Facturation mensuelle

Paielement à 30 jours maximum après service fait

3.4 Date limite de réception des offres :

Le vendredi 2 mars 2018 à 18h00



4. Infos complémentaires:

4.1 Détermination des prix :

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres et tout frais de déplacement.

4.2 Lieu de livraison :

Lieu de livraison : Vesoul AgroCampus-EPLEFPA de Vesoul

Hall technologique

route de Bougnon

70170 PORT SUR SAONE.